

Fleurs de Mai

Numéro 73

Hiver 2019-20

Bulletin d'information et de soutien à l'école Fleurs de Mai, Riddes

" L'éducation n'est pas une chose facile ! "

Abbé Alain Marc Nély+



Chers parents,

L'éducation, nous en sommes tous convaincus, n'est pas une chose facile !
Pourquoi ?

Sous l'apparence, souvent ingénue de l'enfant, se cache « L'homme déchu dans son état originel... racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, mais sans l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre des tendances. » (Pie XI Divini illius Magistri)

Oserons-nous encore citer ce passage de l'Écriture ? « La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge et la discipline la fera fuir. » (Proverbes XXII, 15)

Si nous voulons éduquer, c'est-à-dire conduire nos enfants vers leur perfection, il est nécessaire dès l'âge le plus tendre, de réprimer les inclinations déréglées de sa jeune nature tout en développant et en disciplinant celles qui sont bonnes.

Eh oui, l'éducation est bien un art et « l'Art des arts et la science des sciences », comme le dit si bien saint Grégoire de Naziance.

« L'union des maîtres et des parents à qui ils confient leurs enfants, continue Pie XI, est donc nécessaire pour mener cette œuvre à son terme : Former l'enfant en vue de sa perfection individuelle. »

Le premier rôle incombe surtout aux parents. Il y a même un canon du Code de droit canon qui fixe cette obligation. « Les parents ont la très grave obligation de veiller selon leurs moyens à l'éducation religieuse et morale, physique et civique de leurs enfants, et de pourvoir à leur bien-être temporel. » (Canon 1113)

Le respect et l'accomplissement de cette obligation est d'une souveraine

importance pour l'Église, pour le ciel, pour Dieu lui-même, à l'image et à la ressemblance de qui nous sommes faits ; pour l'avenir de la société familiale et civile.

Il faut donc éduquer et bien éduquer !

Mais les parents ne pouvant suffire, dans la majorité des cas, au bon accomplissement de leur mission, les papes ont sans cesse affirmé l'importance de la promotion des écoles entièrement catholiques, seules à pouvoir de droit leur venir en aide. C'est pourquoi aussi ils interdisent généralement aux enfants de parents catholiques la fréquentation de l'école dite neutre. Cette recommandation est plus que jamais d'actualité.

L'école catholique, tant combattue aujourd'hui par « l'État laïque » devrait donc être au contraire encouragée par les gouvernants, car d'elle dépend l'avenir de la société tout entière. Tertullien écrivait déjà dans son Apologétique : « Eh bien ! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Église est l'ennemie de l'État nous donnent une armée composée de soldats tels que le veulent la doctrine et les enseignements de l'Église, qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, et enfin des contribuables et des agents du fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils osent ensuite nous dire que cette doctrine est nuisible à l'État ; qu'ils n'hésitent pas un instant au contraire à proclamer que, là où on lui obéit, elle est le salut par excellence de l'État. »

Le cardinal Silvio Antoniano, disciple de saint Philippe de Néri, écrit dans son Traité de l'éducation chrétienne. « Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'État. Car, tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à former le bon citoyen, tel qu'il doit l'être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Église Catholique Romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde ceux qui disjoignent des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former de bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira ; ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte. »

Chers parents, je vous laisse sur ces réflexions que nos politiques actuels feraient bien de méditer, et je vous souhaite un saint et joyeux Noël en famille, en vous assurant du dévouement de vos prêtres et de vos professeurs qui ont cette conviction de préparer en collaboration avec vous de fervents catholiques pour la gloire de Dieu et l'avenir de notre pays.

Avec ma bénédiction+



Bienvenue à Samuel Fallegger

Le 19 novembre dernier, l'Assemblée Générale de l'association Fleurs de Mai nommait Samuel Fallegger comme nouveau secrétaire en remplacement d'Alexandre Maret. Né en 1987, marié à Marianne Hernach, papa de 3 enfants, Samuel est ingénieur et travaille comme chef de projets auprès des Forces Motrices Valaisannes (FMV) à Sion. Originaire du Jaun (Fribourg), il habite à Grimisuat depuis l'automne 2018. Samuel est entré réellement en fonction en juin 2019 déjà. L'assemblée ne faisait que confirmer le mandat qu'elle avait donné au comité en 2018 afin de trouver un nouveau membre pour le poste vacant. Outre la tâche de secrétaire, Samuel sera également responsable du futur site internet de l'école. Bienvenue à lui.

Inscriptions pour l'année scolaire 2020-21

Dominique Carron



Chers Parents,

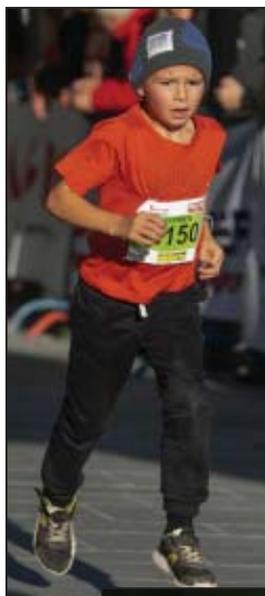
Afin de pouvoir organiser au mieux la prochaine année scolaire, nous aimerions recevoir les inscriptions de vos enfants avant le mercredi 5 février 2020 au plus tard. **Il n'est pas nécessaire de réinscrire les enfants qui déjà fréquentent notre Ecole.** Veuillez cependant nous signaler toute éventuelle désinscription !

Nous vous rappelons que :

- Les élèves de 1H (1ère) devront avoir 4 ans au 31 juillet 2020. A noter : les élèves de 1H auront classe le lundi, mardi et jeudi, de 10h à 15h15.
- Les élèves de 3H (3e) qui n'ont pas suivi les classes précédentes à Fleurs de Mai devront avoir déjà commencé l'apprentissage de la lecture. L'Ecole peut vous donner toutes indications utiles à ce sujet.

Dans l'attente de recevoir votre enfant dans notre Ecole, nous vous présentons, chers Parents, nos salutations les meilleures.

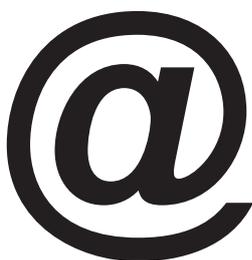
Encore une année à succès lors de la traditionnelle Corrida d'Octodure 2019



Cette année encore, lors de la célèbre course pédestre de la Corrida d'Octodure, l'école Fleurs de Mai a fait bien mieux qu'un simple acte de présence : nos braves athlètes ont remporté avec panache les **1ère places** en catégorie 3H-4H (Cyprien Wuilloud) et en catégorie 5H-6H (Martin Laurencon). Dans la catégorie 7H-8H, Jean-Baptiste Luyet termine à une respectable 7ème place manquant le podium pour 9 petites secondes.



Mais comme le veut l'adage, l'important c'est de participer. Alors bravo aux 37 élèves qui, malgré l'absence pour raison majeure de leur traditionnel entraîneur, ont réussi à porter haut les couleurs de notre petite école dans la capitale du district.



Recevez ce bulletin par e-mail

Si vous possédez une adresse e-mail, vous pouvez à l'avenir recevoir ce petit journal par le canal d'internet. Veuillez vous inscrire à : ***redaction@fleursdemai.ch*** en nous indiquant votre nom et prénom. Nous économiserons des frais d'impression et d'envoi.